

Dissertation de Géographie filière littéraire
Conception ESSEC
Session 2024

Programme ENS de Lyon

Le sujet : « Territoires et sociétés de l'Union européenne : une puissance incomplète ? »

Il reprenait l'ensemble des termes du programme officiel de géographie pour le concours d'entrée 2024 à l'ENS Lyon (BEL). Dans la tradition des épreuves écrites de sélection, il permettait de mobiliser largement l'ensemble des connaissances acquises durant la préparation, tout en étant discriminant dans la manière de les mobiliser et d'en faire une synthèse efficace.

236 candidats ont composé lors de l'épreuve de géographie ENS Lyon, ce qui représente un effectif plus important que pour la session 2023. La moyenne générale est de **10,75** avec un écart type de **3,14**. Les notes s'échelonnent de **0/20** à **20/20** avec **34 (14,4%)** copies égales ou supérieures à **15/20**.

Il s'agit par conséquent d'une promotion de qualité même si les notes les plus élevées (17/20 et plus) ont été moins nombreuses que lors des années précédentes. En revanche, les notes les plus basses ont été beaucoup plus rares ce que confirment des copies avec nettement moins de fautes d'orthographe et moins de formulations laissant à désirer (syntaxe, correction et niveau de langue). Il en va de même en ce qui concerne le soin apporté à la présentation et à la lisibilité de l'écriture. Le jury se réjouit grandement de cette tendance positive et espère qu'elle va s'inscrire dans la durée.

Les entrées en matière sont inégales, parfois « plaquées » artificiellement même si fréquemment, certaines sont pertinentes en faisant référence aussi bien aux origines du projet européen ou à l'actualité la plus récente (guerre en Ukraine ou discours du Président de la République sur l'UE à la Sorbonne le 25 avril dernier). Les candidats ont dans leur grande majorité, fourni des efforts pour tenter de définir au mieux les termes du sujet même si parfois le pluriel de territoires et sociétés n'a pas été assez pris en compte ou que la notion de puissance n'a pas été suffisamment approfondie, explicitée avec tous les critères qui permettent de l'évaluer (poids démographique, économique, technologique, diplomatique, stratégique, normatif ou réglementaire, politique, rayonnement culturel, valeurs défendues, hard et soft power...). Même si les références étaient bien mobilisées, les définitions demeurent souvent un peu scolaires et pas assez mises en regard afin d'aboutir à une solide problématique.

De la même manière, la formulation interrogative du libellé n'a pas été toujours considérée alors qu'elle permettait de nuancer la réflexion, d'échapper aux lieux communs et ainsi d'adopter une démarche réellement scientifique. Ces manquements expliquent, en partie, la faiblesse de certaines problématiques comme ceci a été évoqué précédemment. Les plans sont aussi, fréquemment, forts maladroitement formulés. À propos des plans, pour une dissertation de géographie, les parties et sous-parties apparentes avec des numéros ou des lettres sont à proscrire tandis que des transitions fluides sont indispensables tant sur le fond que sur la forme.

Les développements, quoi qu'un peu succincts (environ 8 pages en moyenne), sont nourris de connaissances variées, sans oublier de convoquer les auteurs de référence, qu'ils soient géographes ou pas (Yann Richard, Michel Foucher, Frank Tétart, Sylvain Khan ou Pascal Orcier...). Les exemples concrets, localisés qui prennent en compte les acteurs pourraient, encore une fois être plus nombreux et développés. La géographie est une science humaine et sociale comme le rappelaient les termes « territoires » et « sociétés ». Ces mêmes notions impliquaient, plus encore, que lors des sessions précédentes, la nécessité d'une approche qui spatialise, qui territorialise en envisageant toutes les échelles spatiales, tout en les imbriquant. Le propos est souvent trop général et théorique, et les études de cas un peu allusives.

Les productions graphiques ont été moins fréquentes et nombreuses que par le passé. Certaines copies ne comportent strictement aucune proposition. C'est d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'un outil efficace et courant en géographie pour spatialiser. Certes, les illustrations ne sont pas obligatoires mais quand des candidats mettent tout en œuvre pour en proposer, ceux qui y renoncent peuvent être pénalisés en ne comptant que sur le texte rédigé pour valoriser leurs compétences et aptitudes. Les croquis ou schémas sont souvent plus efficaces que de longs développements fastidieux à rédiger et à lire. Ceux qui illustrent leur propos se contentent parfois de simples « copier-coller » à partir de manuels ou d'articles alors qu'un petit effort de recomposition et d'adaptation au sujet donné aurait été apprécié et valorisé. À nouveau, de nombreux croquissent bien trop petits, insuffisamment renseignés (certains ne comportent aucun toponyme !) sans orientation ni échelle (deux réflexes indispensables en géographie) et dont les titres et sous-titres des légendes ne sont pas reliés au sujet, problématisés. La sémiologie graphique élémentaire doit aussi être respectée (figurés, couleurs...).

En troisième partie, les typologies, habituelles en géographie ont été extrêmement rares. Certes, elles n'étaient pas incontournables mais pouvaient légitimement être envisagées au regard de la diversité des situations, évoquée dès le libellé par les pluriels employés ainsi que par la forme interrogative employée. Quand une typologie était réalisée, la plupart du temps, les critères de différenciation qui la fondent n'ont malheureusement pas été présentés, explicités alors que les deux premières parties permettaient de les déterminer. En effet, dans un premier temps, il était possible d'exposer les fondements de l'indéniable puissance de l'Union européenne, puis d'examiner ce qui la fragilise, la rend, dans certains domaines, incomplète, avant de mettre en évidence des disparités territoriales, sociales et sociétales avec des territoires de la puissance européenne et d'autres présentant des fragilités marquées, en passant une gradation de situations variées malgré les politiques de cohésion menées et les progrès réalisés avec les fonds structurels depuis la création de l'Union européenne.

Pour autant, il ne s'agissait pas de transformer le sujet en « forces et faiblesses des territoires et sociétés de l'UE ».

Les conclusions sont la plupart du temps trop brèves et se contentent de faire un simple résumé de la démonstration proposée au lieu de remettre en cohérence et en perspective les principaux enseignements retirés de l'étude menée.

Le jury de géographie n'a pas eu à déplorer des positions partisans, des partis pris ou des critiques excessives, déplacées malgré l'approche des élections européennes. La dissertation a été abordée de manière distancée, objective et scientifique, ce qui atteste autant de la qualité de la préparation des professeurs en CPGE que de celle académique et intellectuelle des candidats.

Une nouvelle fois, nous nous réjouissons de la bonne tenue des copies proposées, dignes du recrutement d'une grande école de commerce, souvent supérieures à celles de concours considérés de niveau plus élevé et plus spécialisés en géographie. Leur correction parvient même à procurer, assez fréquemment, un réel plaisir de lecture au regard de la jeunesse des candidats.